

## **20231030 Tribune de Lyon**

<https://tribunedelyon.fr/societe/lyon-7e-a-48-heures-de-la-treve-hivernale-levacuation-du-squat-pyramide-cree-un-tolle/>

# **Lyon 7e. À 48 heures de la trêve hivernale, l'évacuation du squat Pyramide crée un tollé**

[Emma Allamand](#) - 30 octobre 2023

La Préfecture du Rhône a lancé l'évacuation du squat Pyramide, tôt ce lundi 30 octobre, provoquant l'indignation des associations et de la Ville de Lyon.



Pour protester, plusieurs collectifs de soutien et occupants du site s'étaient rassemblés jeudi 7 septembre à 17 heures devant l'hôtel de ville de Lyon. (illustration) © Romain Desgrand

Ouvert depuis deux ans et demi dans un ancien immeuble de bureau de Gerland (Lyon 7<sup>e</sup>), « Pyramide » est considéré comme le plus grand squat de Lyon. L'expulsion de ses occupants a commencé dès 6 heures ce matin par la mise en place d'un périmètre de sécurité de CRS « suite aux appels à la manifestation de plusieurs associations », indique la Préfecture du Rhône.

L'évacuation a eu lieu à 7 h 30 après l'arrivée d'un huissier de justice. L'immeuble en question abritait environ 200 personnes en situation de grande précarité, principalement des migrants. Et de nombreuses familles y trouvaient refuge. Pour l'heure, le nombre exact de personnes concernées n'a pas encore été communiqué.

L'ordonnance d'évacuation a fait suite à plusieurs signalements de la part d'associations, de la Ville et la Métropole de Lyon, notamment pour des faits de trafics de drogue, prostitutions et violences sexuelles. Ainsi qu'un courrier du Maire de Lyon, Grégory Doucet, adressé à la Préfecture qui pointait la vétusté du bâtiment et les risques de sécurité électrique et d'incendie.

## **Une solution provisoire**

Au-delà de la décision, c'est la gestion du dossier par la Préfecture qui a déclenché l'indignation de l'exécutif municipal, des collectifs de soutien et d'associations, comme Intersquat 69 ou Jamais sans toit.

Lire aussi sur Tribune de Lyon : [Contre l'expulsion du squat Pyramide : « On attend un geste symbolique fort du maire de Lyon »](#)

D'abord, selon eux, l'expulsion du squat Pyramide intervient sans recherche préalable d'alternatives. Grégory Doucet a affirmé dans un communiqué que *« depuis plusieurs mois, la Ville de Lyon sollicite la Préfecture du Rhône pour travailler à la recherche d'une solution. Les demandes de la municipalité sont toutes restées sans réponse. »* Les associations craignent donc de voir les occupants jetés à la rue.

Ce matin, la Préfecture a annoncé *« orienter les occupants vers des hôtels dès ce soir, pour huit nuits, afin de laisser le temps de faire un diagnostic de la situation, de mettre en place un accompagnement social pour trouver des solutions pérennes à chacun. »*

## **La trêve hivernale comme symbole**

Le timing a aussi cristallisé les tensions sur le sujet. Évacuer le squat à 48 heures du début de la trêve hivernale a provoqué de vives réactions. Dont la Ville de Lyon qui juge la situation *« inacceptable »* et *« sans précédent »*. De son côté, la Préfecture a dénoncé les *« positions contradictoires »* de la Ville de Lyon. *« Ce squat, tenu illicitement par des marchands de sommeil, avait fait l'objet d'un signalement par le Maire de Lyon au titre de l'article 40 du Code de Procédure Pénale. Il s'inquiétait notamment des faits de violences sexuelles, de prostitution et de consommation de drogues Il avait également signalé aux services de l'État un risque grave et imminent pour la sécurité et l'intégrité physique des occupants compte-tenu de l'état de vétusté du bâtiment »*, précise le Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans un communiqué, Intersquats Lyon et environ, s'indigne car *« le bâtiment va rester fermé et vide tout l'hiver »* et critique : *« il paraît plus important au ministre de "respecter la procédure" plutôt que d'organiser l'occupation temporaire du lieu et faire respecter le droit à la vie et le respect de la dignité humaine. »*

Lire aussi sur Tribune de Lyon : [Sans-abri : Grégory Doucet et cinq autres maires attaquent l'État](#)

De son côté, la Préfecture rappelle que les occupants avaient été notifiés de l'expulsion dès mi-juillet et qu'ils avaient jusqu'au 12 septembre pour évacuer les lieux. Mais à l'approche de l'hiver, l'inquiétude demeure alors que les places d'hébergement d'urgence dans le département sont toujours saturées.